



■ **Activité 2021**

La direction l'annonce : les résultats du début d'année sont très bons avec déjà une atteinte des objectifs équivalente à 25% du PAC dans de nombreux domaines ! A ce rythme, il est aisé d'envisager une demande de réalisation à 40% à fin mars, à 80% avant nos vacances d'été, et en route pour du 120%, voir d'avantage en fin d'année...

La Cfdt s'interroge. Est-ce bien raisonnable ? Au prix de quelles souffrances pour certains ? Attention à l'enchaînement des temps forts, challenges UT, et autres fils rouges !

■ **Pause méridienne**

Piqûre de rappel en cette période de COVID (...): la pause du repas ne doit pas servir à répondre aux mails, domis et autres messages vocaux, ni à traiter les dossiers administratifs post temps forts, ou pré temps fort. Nous ne savons plus trop...

■ **CEM**

Suite aux dérives constatées dans de nombreuses CCM, nous avons la confirmation du DG: malgré les consignes données dans certaines agences, nous n'avons pas à décrocher le téléphone lorsque nous sommes en RDV. Nous devons donc rester en « non prêt ».

Ne serait-ce pas une dérive de Perf&Co?

■ **Perf&Co toujours**

Le dossier de la discorde ! La direction a revu sa copie sur la répartition part collective/part individuelle en revenant sur du 50/50. Cela apparaît comme un minimum dans une entreprise qui communique sur l'esprit d'équipe et de coopération !

Autre point, la direction met en avant la part individuelle pour récompenser les "plus méritants". La Cfdt rappelle qu'il ne faut pas oublier que les promotions et les primes sont, à la base, là pour ça et que le système Perf&Co est un plus. C'est comme ça que cela nous avait été vendu...

Le nombre de critères a évolué de façon exponentielle depuis sa création, si bien qu'ils peuvent masquer les réelles qualités humaines, cette richesse qui fait la valeur ajoutée de l'entreprise. Peut-être que bientôt le nombre de feuilles papier utilisées dans les toilettes sera aussi un critère éligible...

Il est intéressant de noter que la prime ne suit pas l'inflation (aucune réévaluation!). 2022 : la reconnaissance est un sujet très important, nous pouvons donc faire confiance à nos dirigeants qui cogitent à un nouveau système de calcul de la part variable de la rémunération... Quels seront les critères retenus par nos hiérarchiques : notre bienveillance, notre performance, nos atouts ... ? Nous pouvons toujours espérer.



Vous ne l'avez pas encore visionnée ? Foncez sur notre chaine Youtube -CFDT UES Arkade Crédit Mutuel Arkéa- pour voir notre dernière vidéo ! (Scannez le QR code)



■ PMT 2024

Environnement de plus en plus concurrentiel, tendance à la gratuité des services financiers de base avec les néo banks, il va falloir réussir la transition. Aussi, plusieurs sujets sont à l'étude.

La direction réfléchit à une organisation GPP à forte valeur ajoutée (passer de généraliste à spécialiste). Cela doit offrir de nouvelles perspectives de carrière et une employabilité durable. **La CFDT espère des formations à la hauteur de ces ambitions.**

Côté pro, l'acquisition de parts sur le marché de l'agriculture et celui de la mer sont mis en avant. L'accompagnement du bien-être animal mais aussi des salariés sont également une priorité. (Qu'en est-il de celui des salariés du CMB ?)

L'offre jeune doit également être revue car elle constitue notre fonds de commerce de demain.

Le maillage du territoire, comprenons l'implantation en nombre de nos agences, est également à l'étude (une projection cartographiée doit être établie).

Autres thèmes du PMT : accélérer la digitalisation, tenir compte de notre impact écologique dans chaque prise de décision, développer l'intelligence artificielle, sécuriser nos données, mettre les moyens informatiques à la hauteur de nos ambitions.

Vos élus ont rendu un avis étayé sur le sujet et ne manqueront pas de suivre sa mise en place.

■ Chèque emploi service (CESU)

Bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat ! Depuis le 01/03/2021 nous pouvons tous commander jusqu'à 250€ de CESU (commande qui peut être fractionnée en 3 fois), même sans enfant de moins de 6 ans à charge. Nous disposons d'une prise en charge de 40% de la part de l'employeur et toujours de 50% de crédit d'impôt sur la part restant à votre charge (pour plus de renseignements voir GO/CESU). La commande est à faire via RHLINK.

■ ASC

Le contexte sanitaire étant incertain, vos élus ont préféré reporter tous les séjours de Pâques sur le 2ème semestre, voir sur 2022.

Les abonnements Easialy sont à nouveau disponibles (30€ pour une personne seule et 50€ pour une famille), ainsi que les demandes de subventions (sport, séjours scolaires et location de matériel).

La commande de billets pour les zoos et parcs va être mise en ligne sous peu avec une surprise...!

■ Réclamations individuelles et collectives

Dorénavant les questions et réponses aux RIC sont disponibles sur le site de votre CSE. Foncez les consulter. Faites-nous part de vos interrogations au quotidien, nous les relayerons pour vous lors de notre comité social économique.

■ Dispositifs de solidarité

L'enveloppe 2020 est reconduite en 2021. 4600 bénéficiaires l'année passée. Faisons-en profiter nos sociétaires, c'est de la vraie de vraie "attention sincère". Aider les jeunes en difficulté ainsi que les associations qui œuvrent dans le domaine de l'écologie seront des priorités pour cette nouvelle mouture.

■ Télétravail

Besoin de matériel adapté (fauteuil,...) ? Faites-en la demande à votre hiérarchie.

■ En bonus, la question du mois (ou de l'année passée...)

Mais où est Charlie, heu non, Jean Pierre ? (notre président non exécutif).

Vous vous posez vous aussi la question ? On ne le voit plus, on ne l'entend plus, peut être a-t-il ajusté son temps de travail à sa nouvelle rémunération ? Bonne idée, on va tous y réfléchir.

Adhérez à la CFDT !

